

## LA PROVENANCE ET LE REMPLOI DES PLAQUES

Ecco allora i frantumi del primo splendore che si erano salvati adattandosi a bisogne piú oscure venivano nuovamente spostati, eccoli custoditi sotto campane di vetro, chiusi in bacheche, posati su cuscini di velluto, e non piú perché potevano servire ancora a qualcosa ma perché attraverso di loro si sarebbe voluto ricomporre una città di cui nessuno sapeva piú nulla.

Italo Calvino, *Le città invisibili*

### 5.1 Les plaques mises au jour dans le palais

#### 5.1.1 Les plaques relevées *in situ*

Les 44 plaques inscrites trouvées *in situ* dans le palais royal proviennent toutes du lambris des antichambres ouvrant sur la cour centrale (*infra*, Fig. 25 et Pl. XVIII.1). Voici une liste détaillée des provenances, qui respecte le sens de lecture probable des inscriptions ainsi que l'ordre de présentation adopté dans la première partie de notre catalogue :

- Côté ouest (n<sup>os</sup> cat. 1-36, Pl. XIX.1, XX-XXIII) : antichambre XIII d (4 plaques), antichambre XII (3 plaques), antichambre XI (9 plaques), antichambre X (12 plaques), pilier X-IX (2 plaques), antichambre IX (6 plaques).
- Côté est (n<sup>os</sup> cat. 37-41, Pl. XIX.2, XXIV) : antichambre LII (3 plaques), antichambre LIII (2 plaques)
- Côté nord (n<sup>os</sup> cat. 42-44, Pl. XIX.2, XXIV) : antichambre LVII (3 plaques)

Le plan reconstitué du palais montre que la forme et les dimensions des 32 antichambres encadrant la cour sur ses quatre côtés ne sont pas parfaitement uniformes. En effet, chaque antichambre a une profondeur de 1,60 m, tandis que sa largeur varie entre 2,50 et 3,50 m<sup>451</sup>. Le seuil qui donne accès à la salle postérieure a une largeur moyenne de 1,30 m et est rarement centré sur le mur du fond. Les dimensions des plaques qui revêtaient la partie

---

<sup>451</sup> La profondeur des antichambres XIIIa et XIIIb, situées en face de la mosquée XIII, est réduite à 1,20 m environ.

inférieure des parois des antichambres sont également variables : leur hauteur est comprise entre 70 et 80 cm, tandis que leur largeur varie d'un minimum de 16,5 cm (cf. n° cat. 20) à un maximum de 84,2 cm (cf. n° cat. 45). Cela démontre que les plaques étaient taillées pour s'adapter aux dimensions du lambris et que leur agencement ne suivait pas un modèle fixe, mais changeait d'une antichambre à l'autre.

Par conséquent, le nombre de plaques mises en œuvre à l'intérieur de chaque antichambre n'est pas constant. Dans les antichambres du côté ouest de la cour nous observons de trois (cf. n° cat. 171, 172, 8 et Pl. XXI.1) à cinq (cf. n° cat. 17-21 et Pl. XXII.1) plaques sur chaque mur latéral et deux, ou parfois une plaque (cf. n° cat 5) sur le mur du fond, de chaque côté du seuil (Pl. XX.1, XXII.2). Le lambris se poursuivait sur la surface des piliers qui séparaient une antichambre de la suivante, comme le montrent les deux plaques relevées à la base du pilier entre les antichambres X et IX (cf. n° cat. 29, 30, Pl. XXIII.1), mais nous ignorons si, comme le pensait Bombaci, le même décor ornait les parois des quatre *īvāns*. Nous pouvons bien imaginer que des plaques de la même typologie revêtaient les antichambres précédant les *īvāns* ouest et est, où des fragments de plaques ont été découverts *ex situ*,<sup>452</sup> tandis que le plan et les matériaux découverts dans les *īvāns* sud et nord nous suggèrent que le décor architectural était ici d'autre nature.<sup>453</sup>

Selon notre hypothèse, le lambris en marbre se déroulait sur le périmètre des antichambres entourant la cour centrale et s'interrompait au niveau des seuils donnant accès aux salles postérieures et, probablement, des *īvāns* nord et sud. Il aurait atteint une longueur totale de 212 m : en considérant une largeur moyenne de 40 cm par plaque, cela impliquerait la mise en œuvre d'un nombre total de 530 plaques.<sup>454</sup> La quantité assez réduite de plaques trouvées *in situ* correspond donc à 8% du chiffre total présumé. Cette circonstance, ainsi que les déplacements et les endommagements subis par le restant du corpus, compliquent la tâche de reconstituer les parties manquantes de ce décor, dont plusieurs sections ont vraisemblablement disparu sans laisser de traces.

Le recoupement des données archéologiques et épigraphiques nous a permis néanmoins de proposer une restitution complète du lambris de l'antichambre XI, obtenue grâce au

---

<sup>452</sup> Cf. n° cat. 56, 57, 67.

<sup>453</sup> Les plaques en provenance du vestibule d'entrée ont été réemployées dans cette zone à une phase tardive de l'histoire du palais, voir 5.1.2.

<sup>454</sup> Sans compter les antichambres des deux *īvāns* ouest et est, le lambris aurait une longueur de 200 m et comporterait un total de 500 plaques environ.

remplacement de deux plaques relevées *ex situ* dans leur contexte d'origine (Pl. XXI.1, 2). Les deux plaques en question (n<sup>os</sup> cat. 171, 172) étaient remployées dans le mur du fond de l'*īvān* de la *ziyāra* de Sulṭān Ibrāhīm (Pl. XXXII.2), donc à une courte distance de leur contexte d'origine (5.2.1). Les archéologues devaient avoir déjà remarqué la cohérence du décor des plaques n<sup>os</sup> cat. 172 et 8, puisque dans une photo prise à l'époque des fouilles les deux éléments sont placés côte à côte (Pl. XX.3). En revanche, la continuité entre les plaques n<sup>os</sup> cat. 171 et 172 nous a été suggérée par Monchi-Zadeh qui a rapproché les textes de leurs bandeaux épigraphiques.<sup>455</sup> La cohérence des inscriptions et des motifs décoratifs de la section centrale, ainsi que les dimensions des plaques, prouvent que n<sup>os</sup> cat. 171 et 172 revêtaient originellement le mur nord de l'antichambre XI, à droite de la plaque n<sup>o</sup> cat. 8, trouvée *in situ*.<sup>456</sup>

En observant les sections du lambris relevées *in situ*, nous pouvons reconnaître au moins un indice qui nous parle de la localisation première d'une plaque : notamment, la présence d'une bande verticale lisse occupant toute la hauteur du support sur l'un de ses deux côtés. En effet, cette bande permettait d'encastrier deux plaques à angle droit sans cacher aucune section du bas-relief et elle apparaît sur certains éléments qui étaient originellement placés aux angles internes des antichambres (cf. n<sup>os</sup> cat. 8, 13, 21). Cependant, ce dispositif n'est pas systématiquement employé et plusieurs plaques placées dans un angle ne montrent pas de bandes verticales (cf. n<sup>os</sup> cat. 25-26, 37-38, 40-41, 42-43). Nous observons encore que la plaque n<sup>o</sup> cat. 36 présente une bande verticale lisse bien qu'elle ne soit pas placée dans un angle. Cela pourrait suggérer que le positionnement des plaques a subi des variations pendant la mise en œuvre du lambris.

Globalement, nous observons que les plaques contigües affichent des différences dans les dimensions et dans les décors épigraphiques et anépigraphes. Nous constatons par exemple que les tiges feuillues entrelacées du registre inférieur ne suivent pas toujours la même direction : dans les plaques n<sup>os</sup> cat. 1-19, 30, 35, 36 elles se déroulent de gauche à droite, tandis que dans les plaques n<sup>os</sup> cat. 20-29, 31-34, 37-44 elles vont de droite à gauche. Ces irrégularités sont le résultat d'un projet artistique auquel ont participé de nombreux artisans et elles devaient être atténuées par la couche de peinture qui recouvrait le lambris à l'origine.

---

<sup>455</sup> Monchi-Zadeh 1967, p. 122, n<sup>o</sup> 50.

<sup>456</sup> La somme de la largeur des trois plaques (159 cm) coïncide à un centimètre près avec la mesure du mur latéral de l'antichambre (160 cm).

Mais ces facteurs de discontinuités sont aussi le signe d'un projet probablement conçu pour être apprécié à travers une vision globale plutôt que par une vue de détail.<sup>457</sup>

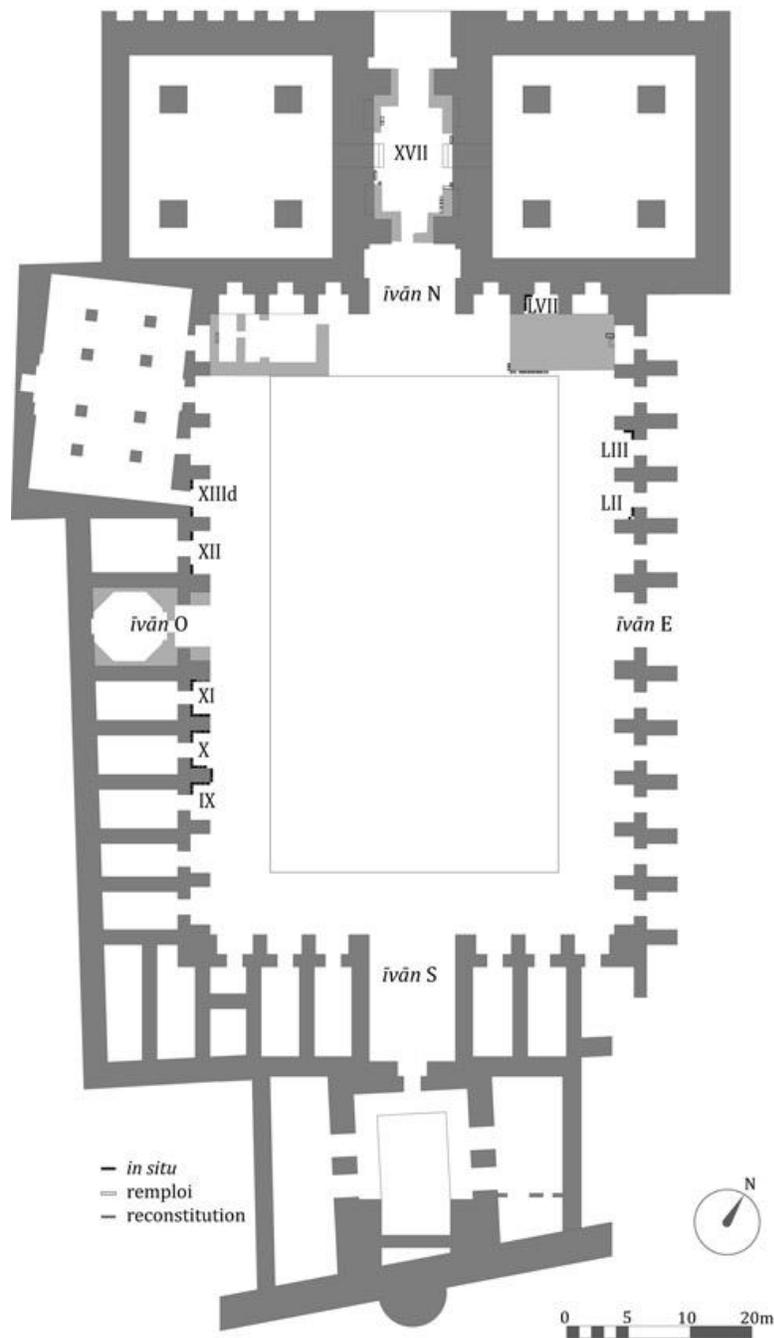


Fig. 25 Plan de la cour du palais avec localisation des plaques relevées *in situ* et remployées  
V. Allegranzi et C. Passaro (2016)

<sup>457</sup> À propos des techniques de sculpture et de mise en œuvre des plaques, voir Rugiadi 2007, p. 1057-70.

### 5.1.2 Les plaques relevées *ex situ*

En plus des exemplaires trouvés *in situ*, 125 autres plaques « dado 14 » pourvues d'inscriptions ont été mises au jour pendant les fouilles du palais. La plupart de ces éléments ont été trouvés hors contexte dans différents secteurs de la fouille, tandis que certains avaient été déplacés et réemployés dans des structures tardives (1.2.1). Les inscriptions de 84 de ces plaques sont inédites : 28 figurent sur des bandeaux épigraphiques complets ou presque complets<sup>458</sup> et 56 sur des fragments de bandeau.<sup>459</sup>

Les textes des plaques trouvées *ex situ* dans le palais sont présentés dans la deuxième partie de notre catalogue, selon un ordre basé sur leur provenance archéologique que nous pouvons récapituler ainsi :<sup>460</sup>

- Plaques relevées *ex situ* dans les antichambres et les salles ouvrant sur les quatre côtés de la cour centrale (n<sup>os</sup> cat. 45-76)<sup>461</sup>
- Plaques réemployées dans un podium et dans d'autres structures tardives se situant dans l'angle nord-est de la cour centrale (n<sup>os</sup> cat. 77-92, Pl. XXV.1, XXVI, XXVII)
- Plaques réemployées dans le vestibule d'entrée XVII (n<sup>os</sup> cat. 94-105, Pl. XXVIII-XXX.1)
- Plaques relevées *ex situ* dans la cour centrale (n<sup>os</sup> cat. 106-120)
- Plaques relevées *ex situ* dans la zone sud-ouest du palais (n<sup>os</sup> cat. 121-155)
- Plaques relevées à un endroit non identifié du palais (n<sup>os</sup> cat. 156-69)

Nous pouvons constater que la plupart des éléments énumérés proviennent soit des salles qui ouvraient sur la cour centrale soit de la cour elle-même. Cependant, l'état fragmentaire des structures qui ont été mises au jour sur le périmètre de la cour, conjointement avec les endommagements qui affectent de nombreuses plaques, nous empêchent de déterminer de manière plus exacte leur localisation première.

Nous remarquons également qu'un groupe considérable de plaques proviennent de la zone sud-ouest du palais, qui comprend le complexe nommé « appartement III » et d'autres salles se situant à l'ouest de la zone cérémoniale. Le secteur sud-ouest correspond au premier

---

<sup>458</sup> Cf. n<sup>os</sup> cat. 45, 48, 51, 52, 63-65, 75, 77, 78, 80, 81, 84, 86, 88, 91, 94-97, 101-103, 110, 127, 156-158.

<sup>459</sup> Cf. n<sup>os</sup> cat. 53-59, 67-72, 92, 93, 105, 112-120, 136-155, 159, 160-169.

<sup>460</sup> Pour plus de détails, nous renvoyons à la « Guide de lecture du catalogue » qui ouvre le Volume 2.

<sup>461</sup> La plaque n<sup>o</sup> cat. 45 était réemployée dans un oratoire tardivement érigé en face des antichambres XIV-XIIIa (Pl. XXV.1).

secteur fouillé pendant les campagnes de 1957 et 1958.<sup>462</sup> Malheureusement, les indications de provenance adoptées pendant les premières enquêtes archéologiques ont été abandonnées par la suite et il est assez difficile d'établir le lieu de découverte exact des plaques provenant de cette zone. Pour retracer la provenance probable de ces éléments, nous nous sommes appuyée sur un quadrillage du plan de la première fouille, élaboré par Giunta, Maria Vittoria Fontana et Rosati sur la base d'une étude croisée des données archéologiques et des livres d'inventaire (Pl. XXX.3). Cette démarche nous a permis d'uniformiser et de simplifier les références aux lieux de découverte dans les fiches du catalogue. Nous avons pourtant noté entre parenthèses les appellations contenues dans les inventaires. Nous avons tendance à croire que la concentration de plaques dans le secteur sud-ouest soit le résultat d'un déplacement et d'un possible remploi qui aurait eu lieu dans une phase d'occupation tardive du palais.

Par ailleurs, le phénomène des remplois est largement attesté à l'intérieur du palais, où de nombreux éléments en marbre issus du décor primitif ont été mis en œuvre dans des structures tardives. Dans certains cas, les modalités du remploi imitent la disposition originelle des éléments, sans pourtant respecter leur ordre : en observant les plaques remployées dans le soubassement du podium situé à l'angle nord-est de la cour (Pl. XXVI.2, 3, XXVII.2), ainsi que celles qui revêtaient les murs latéraux du vestibule d'entrée (Pl. XXVIII, XXIX), nous remarquons qu'elles constituent bien un lambris. Toutefois, ni les textes des inscriptions ni les décors des registres inférieurs ne donnent lieu à une séquence cohérente et des plaques de typologie différente s'intercalent avec les « dado 14 ».

Dans d'autres cas, les plaques remployées sont investies d'une fonction nouvelle, comme le montre la plaque utilisée dans la niche du *mihrāb* de l'oratoire dressé dans l'angle nord-ouest de la cour (cf. n° cat. 45 et Pl. XXV.2) ou bien celle insérée dans la structure d'un foyer installé sur la surface supérieure du podium (cf. n° cat. 89 et Pl. XXVII.3).

Ces divers cas nous suggèrent que, à l'époque du remploi, la richesse et la valeur décorative des marbres étaient encore appréciées, tandis que la logique de leur composition d'arabesques, ainsi que les inscriptions qu'ils portaient étaient désormais vidés de leur sens.

---

<sup>462</sup> Scerrato 1959, p. 23-42 et pl. I.

### ***Inscriptions martelées***

Comme nous aurons l'occasion de le noter à plusieurs reprises au fil de l'analyse du contenu, notre corpus comprend un bon ensemble de bandeaux épigraphiques qui montrent des dégradations plus ou moins importantes de la surface du relief. Parmi les nombreuses inscriptions qui présentent des érosions et des arasements imputables aux agents naturels, à l'écroulement des structures avoisinantes et aux déplacements et remplois de leurs supports, nous distinguons deux bandeaux qui portent les signes d'un martèlement subi à une époque inconnue.

Le premier est le n° cat. 52, figurant sur une plaque trouvée *ex situ* dans le palais, qui semble contenir l'expression *nizām-i ḥudā* suivie par une série de lettres non déchiffrées (7.2.2). Le deuxième est le n° cat. 102, remployé dans le vestibule du palais, au milieu duquel nous pouvons reconnaître le nom de « 'Alī ». Les textes de ces inscriptions sont trop courts et leurs interprétations trop incertaines pour comprendre les raisons cachées derrière cette probable opération de censure.<sup>463</sup>

Un cas plus problématique est celui du bandeau n° cat. 80, contenant la partie d'une titulature : en effet, sans pouvoir se baser sur l'observation directe, il est assez difficile d'établir si les arasements dérivent du mauvais état de conservation de l'objet ou bien d'un acte délibéré visant à effacer ou modifier une partie du texte (voir 7.1.1).<sup>464</sup>

---

<sup>463</sup> Rugiadi (2007, n° cat. 315) admet l'endommagement intentionnel d'un autre bandeau (n° 157 de notre catalogue), mais l'inscription ne montre pas les marques d'un martèlement et le contenu religieux du texte justifie mal l'hypothèse d'un acte de censure.

<sup>464</sup> Nous remarquons que plusieurs autres plaques remployées avec n° cat. 80 dans le revêtement du podium affichent des dégradations du registre épigraphique (n°s cat. 81, 83, 84, 86, 88).



## 5.2 Les plaques relevées dans la zone de Ghazni

Dans la troisième partie du catalogue, nous avons regroupé 59 plaques identiques par typologie à celles qui composaient le lambris du palais, mais relevées en dehors de ce site. La MAIA a répertorié 39 de ces plaques pendant les explorations des *ziyāras* de Ghazni (1.1.1), tandis que le lieu de découverte des 20 objets restants est inconnu.

### 5.2.1 Les plaques remployées dans les *ziyāras*

La pratique du remploi des plaques du type « dado 14 » dans les *ziyāras* de Ghazni s'inscrit dans un phénomène beaucoup plus large. En effet, comme le montrent les relevés photographiques réalisés par les membres de la mission dans les années 1950 et 1960, plusieurs centaines d'éléments en marbre datant des époques ghaznavide et ghūride étaient remployés dans au moins dix-neuf *ziyāras* et six mosquées modernes existant dans la ville de Ghazni et ses alentours.<sup>465</sup> Ces marbres, qui faisaient originellement partie du décor architectural d'un bâtiment ou d'un monument funéraire, étaient réutilisés pour revêtir les structures du monument (murs, sol, enceinte, etc.) ou bien comme plaques de revêtement et pierres tombales d'une sépulture. Souvent, des objets de typologies différentes étaient assemblés dans ces sites funéraires, sans respecter leur positionnement originel et sans tenir compte du contenu de leur inscription.<sup>466</sup>

Des plaques qui s'inscrivent dans notre corpus ont été documentées dans sept *ziyāras* :<sup>467</sup>

- *ziyāra* de Sulṭān Ibrāhīm (n<sup>os</sup> cat. 170-185, Pl. XXXII)
- *ziyāra* de Pīr-i Fālīzvān<sup>468</sup> (n<sup>os</sup> cat. 186-197, Pl. XXXIII, XXXIV.1, 2)
- *ziyāra* d'Imām Ṣāhib (n<sup>os</sup> cat. 198-200, Pl. XXXIV.3)<sup>469</sup>
- *ziyāra* de Ḥ'āja Bulḡār<sup>470</sup> (n<sup>os</sup> cat. 201-203, Pl. XXXIV.4)

<sup>465</sup> Rugiadi 2007, p. 1291, 1292 ; *Id.* 2009, p. 106-109 ; Laviola 2015, p. 44.

<sup>466</sup> Nous citons à titre d'exemple l'arc contenant la titulature de Mas'ūd III, remployé dans la niche du *mihrāb* de la *ziyāra* de Sulṭān Ibrāhīm (Laviola 2015, p. 46).

<sup>467</sup> L'ordre de présentation de ces sites n'est pas basé sur leur localisation, mais sur le nombre de plaques qui y étaient réemployées. Nous adoptons les noms des *ziyāras* enregistrés dans les archives MAIA, bien que des variantes existent dans la tradition populaire.

<sup>468</sup> Laviola 2015, p. 47. Dans le *Riyāḍ al-alwāḥ* le nom de l'éponyme est indiqué comme *ṣāh mīr Pālīzbān*, Rizā, p. 184.

<sup>469</sup> Les deux plaques n<sup>os</sup> 198, 199 étaient contigües dans le contexte d'origine.

<sup>470</sup> Le dédicataire de la *ziyāra* serait le mystique Abū Bakr Bulḡārī (VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> s.), Rizā, p. 84.

- *ziyāra* de Sayyid Aḥmad al-Makkī (n<sup>os</sup> cat. 204, 205, Pl. XXXV.1)
- *ziyāra* d'Abū Muḥammad A' rābī<sup>471</sup> (n<sup>o</sup> cat. 206, Pl. XXXV.2)
- *ziyāra* de Muḥammad Čawgal (n<sup>o</sup> cat. 207, Pl. XXXV.3)
- *ziyāra* anonyme sur la route Ghazni-Kandahar (n<sup>o</sup> cat. 208, Pl. XXXVI.1)

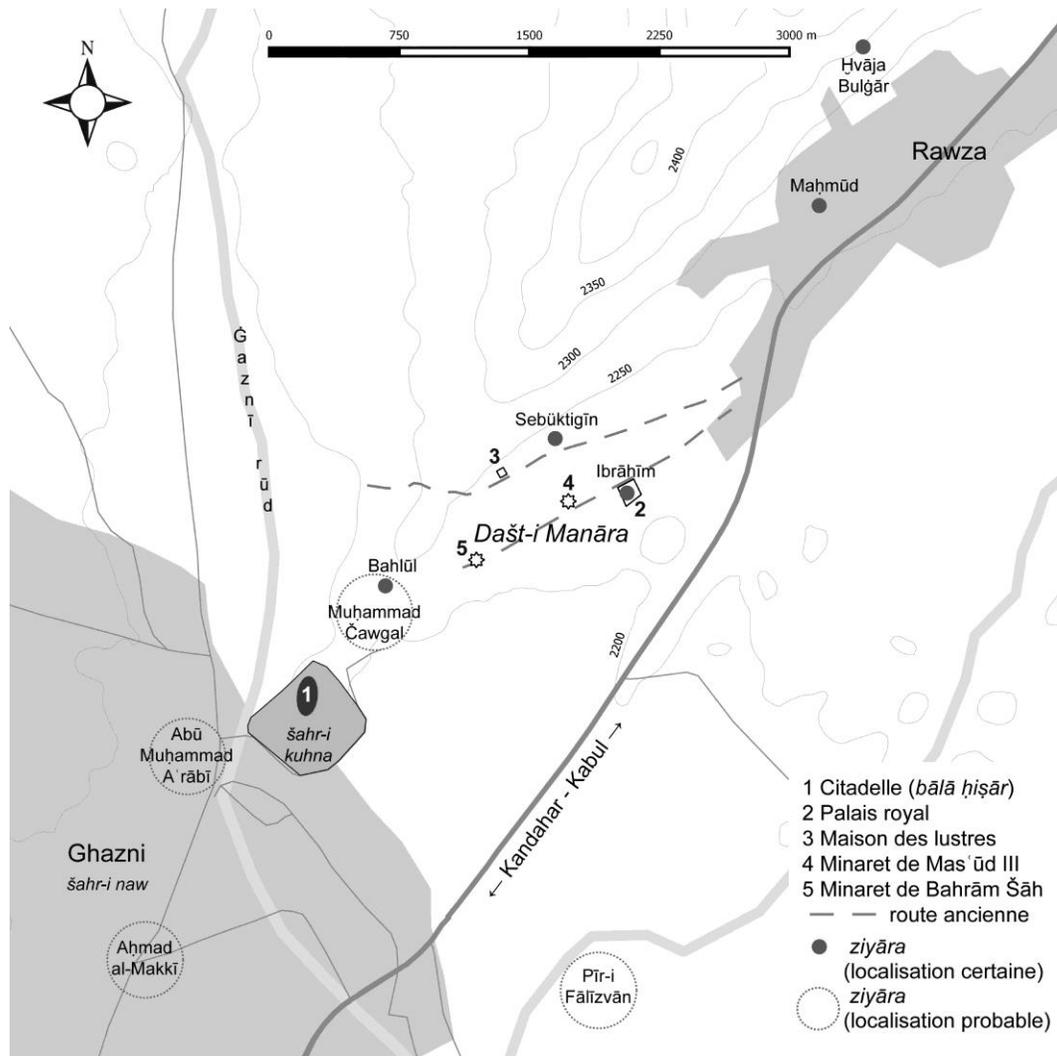


Fig. 26 Carte de Ghazni avec localisation des *ziyāras* où étaient remployées des plaques du corpus M.M. Lamberti et M. Massullo (2016)

Les difficultés d'accès au terrain et les modifications profondes qui ont affecté la topographie de Ghazni pendant les dernières décennies empêchent de localiser avec précision certaines des *ziyāras* visitées jadis par la mission. Néanmoins, une étude approfondie du paysage

<sup>471</sup> Le nom complet donné dans les archives MAIA est « Ali Mohammad bu Abi Said Mohammad Arabi ». Rizā (p. 75, 194, 213) attribue ce sanctuaire à l'*imām* Abī Muḥammad I' rābī.

funéraire de Ghazni est en cours, qui s'appuie sur une analyse croisée des données issues des prospections de la MAIA, des images satellitaires et de certaines sources textuelles, et qui vise à la réalisation d'une carte historique des *ziyāras* de la ville.<sup>472</sup> Sur la base des résultats préliminaires de cette étude, nous pouvons proposer une carte qui montre la position de cinq des sept *ziyāras* susmentionnées (Fig. 26 et Pl. XXXI.1) ; les localisations de la *ziyāra* dite d'Imām Ṣāhib et de celle située sur la route pour Kandahar restent inconnues.

### ***La ziyāra de Sulṭān Ibrāhīm***

Sous le nom de *ziyāra* de Sulṭān Ibrāhīm est connu un mausolée de plan octogonal, précédé d'un *īvān* et couvert par une coupole conique, qui a été érigé à une époque inconnue sur les fondations de l'*īvān* ouest du palais (Pl. XXXII.1). La forme du mausolée trahit une construction qui peut difficilement être antérieure aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles et le seul cénotaphe relevé à l'intérieur du monument (non daté) peut être attribué à cette même période ou à une époque ultérieure.<sup>473</sup> Soixante et un éléments en marbre ou en albâtre étaient remployés à l'intérieur et à l'extérieur du mausolée, dont seize plaques « dado 14 » que nous avons incluses dans notre corpus.<sup>474</sup> Trois de ces plaques étaient encastrées dans le mur du fond de l'*īvān* qui donnait accès au monument (n<sup>os</sup> cat. 170-172) avec deux autres éléments fragmentaires de la même typologie dont le bandeau épigraphique est perdu (Pl. XXXII.2). Les autres plaques étaient remployées à l'intérieur du mausolée, mais nous ne disposons pas de photographies qui montrent leur lieu de découverte exact.

En raison de la localisation de la *ziyāra*, nous pouvons supposer que ces plaques, ainsi que les autres matériaux ici retrouvés, appartenaient au décor architectural du palais fouillé. Par ailleurs, deux plaques remployées dans ce mausolée (n<sup>os</sup> cat. 171, 172) se sont avérées provenir du lambris de l'antichambre XI qui côtoyait l'*īvān* ouest du palais (voir 5.1.1).

Au contraire, dans le cas des plaques remployées dans les autres *ziyāras* que nous allons présenter, rien ne permet d'assurer leur provenance première du site du palais.

---

<sup>472</sup> Un premier recensement et une étude générale des *ziyāras* ont été accomplis par Laviola, dans le cadre d'un mémoire de master (2011). Massullo poursuit actuellement les recherches topographiques et a pu nous fournir une carte préliminaire des *ziyāras*, réalisée avec la collaboration de Michele M. Lamberti (2016).

<sup>473</sup> Laviola 2015, p. 46.

<sup>474</sup> Sept inscriptions fragmentaires visibles sur des plaques « dado 14 » sont inédites, cf. n<sup>os</sup> cat. 177-180, 182, 184, 185.

### ***La ziyāra de Pīr-i Fālīzvān***

Une autre *ziyāra* de Ghazni se distingue par la grande quantité de marbres remployés (soixante-deux) : elle est dédiée à un certain Pīr-i Fālīzvān et se situe à env. 2,5 km au sud-ouest du site du palais (Fig. 26 et Pl. XXXI.1). La *ziyāra* a la forme d'un mausolée à coupole, précédé par un *īvān* flanqué par deux tours. Le tombeau qui se dresse au centre de la chambre funéraire est composé de plusieurs éléments assemblés : les deux éléments supérieurs (bloc de couronnement et socle prismatique) proviennent probablement d'un même tombeau et peuvent être datés pour des raisons stylistiques au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>475</sup> En revanche, les parois du cénotaphe sont ornées par treize plaques en marbre, dont la plupart appartiennent au type « dado 14 ». En particulier, cinq plaques de cette typologie revêtaient la face orientale du cénotaphe (n<sup>os</sup> cat. 186-90, Pl. XXXIII.1.a) ; deux étaient remployées sur la face sud (n<sup>os</sup> cat. 191, 192, Pl. XXXIII.1.b) ; trois sur la face ouest (n<sup>os</sup> cat. 193-195, Pl. XXXIII.2.a). Une autre plaque est visible sur la face nord, mais son bandeau épigraphique est perdu (cf. n<sup>o</sup> inv. PF48, Pl. XXXIII.2.b). Nous ignorons l'époque à laquelle ce cénotaphe a été aménagé. Nous observons néanmoins que le positionnement des plaques ne respecte pas leur séquence originelle, comme le montre la discontinuité des textes et des motifs ornementaux. Le cas le plus frappant est représenté par le n<sup>o</sup> cat. 195 qui était remployé dans une orientation renversée (Pl. XXXIII.2.a).

Les éléments qui revêtaient le cénotaphe sont les seuls à avoir été laissés *in situ* par la mission, tandis que les autres marbres trouvés dans la *ziyāra* de Pīr-i Fālīzvān ont été enlevés et transférés au Musée de Rawza. Dans les livres d'inventaire, les éléments provenant du sanctuaire sont distingués par le sigle « PF », mais leur lieu de découverte exact est rarement renseigné. Par conséquent, nous ignorons l'endroit où les deux autres plaques du corpus provenant de la *ziyāra* étaient remployées. D'après une photo d'archive (Pl. XXXIV.2), la partie supérieure du n<sup>o</sup> cat. 196 paraît revêtir une surface rehaussée ; cependant, cette surface ne semble pas correspondre à la face supérieure du cénotaphe (Pl. XXXIV.1).<sup>476</sup> Quant au n<sup>o</sup> cat. 197, son lieu de découverte est inconnu et son bandeau épigraphique est le seul provenant de la *ziyāra* de Pīr-i Fālīzvān à ne pas avoir été publié par Bombaci.

---

<sup>475</sup> Giunta 2003a, n<sup>o</sup> 75, p. 314.

<sup>476</sup> Le fragment correspondant à la partie inférieure de cette plaque provient de la même *ziyāra* (n<sup>o</sup> inv. PF8).

En ce qui concerne les autres éléments en marbre réemployés dans cette *ziyāra*, nous avons observé qu'une partie considérable d'entre eux montre un décor similaire mais non identique à celui des marbres provenant des fouilles du palais. Cela laisse supposer que ces matériaux dérivait du décor architectural d'autres bâtiments ghaznavides disparus et nous impose de considérer avec beaucoup de prudence l'hypothèse que les plaques « dado 14 » trouvées dans cette *ziyāra* faisaient originellement partie du lambris du palais. Nous signalons enfin que, parmi les plaques de revêtement réemployées à Pīr-i Fālīzvān, nous avons repéré deux éléments fragmentaires portant une inscription cursive qui pourrait être issue d'un texte persan (voir 9.1.1, 9.1.2).

### ***Autres ziyāras***

Les trois autres *ziyāras* que nous pouvons localiser se situent, comme la *ziyāra* de Pīr-i Fālīzvān, à une distance considérable du site du palais (Fig. 26 et Pl. XXXI.1). Les plaques qui y étaient réemployées sont toutes inédites. Le mausolée dédié à Ḥ'āja Bulgār se dresse sur les pentes septentrionales de Rawza, à 1 km environ du mausolée de Maḥmūd et à 2,5 km du palais ghaznavide.<sup>477</sup> La *ziyāra* de Muḥammad Čawgal est incluse dans le cimetière de Bahlūl, se situant sur une colline au nord de la ville et à env. 1,5 km au sud-ouest du palais fouillé.<sup>478</sup> La reconstitution topographique récemment achevée par Massullo nous indique les localisations probables des deux *ziyāras* restantes : celle dédiée à Abū Muḥammad A'rābī se situerait à l'ouest de la ville médiévale et à une distance d'environ 3 km à vol d'oiseau du site du palais. Finalement, la *ziyāra* de Sayyid Aḥmad al-Makkī trouverait sa place au cœur de la ville moderne, à plus de 3,5 km du site.

En revanche, nous ignorons la localisation exacte de deux *ziyāras* d'où proviennent quatre plaques publiées par Bombaci : la *ziyāra* dite d'Imām Šāḥib (n<sup>os</sup> cat. 198-200) et une *ziyāra* anonyme à l'extérieur de la ville (n<sup>o</sup> cat. 208). Bombaci atteste que le premier de ces mausolées était inclus dans les « nécropoles occidentales », tandis que le deuxième se situait sur la route de Kandahar et avait été détruit entre 1957 et 1966.<sup>479</sup>

---

<sup>477</sup> Giunta 2003a, p. 5 ; Szuppe 2005, p. 1177.

<sup>478</sup> Giunta 2003a, p. 8 ; Szuppe 2005, p. 1177.

<sup>479</sup> Bombaci 1966, p. 63, 64.

### 5.2.2 Les plaques de provenance inconnue

Nous ne disposons d'aucune indication de provenance concernant un total de vingt plaques répertoriées dans notre catalogue. Seize ont été documentées au cours des enquêtes archéologiques à Ghazni. Parmi celles-ci, la plaque n<sup>o</sup> cat. 209 a été photographiée par Godard en 1923 et publiée par Flury en 1925 (Pl. XXXVI.2), mais, après ces recherches françaises, elle n'a pas été repérée par la mission italienne. En revanche, les plaques n<sup>os</sup> cat. 210, 211 ont été relevées par la MAIA : la première était remployée sur la face supérieure d'un tombeau situé à l'intérieur d'une *ziyāra* (Pl. XXXVI.3) ; la deuxième était insérée en horizontal dans le monticule de terre d'une sépulture en plein air (Pl. XXXVI.4). Aucun toponyme n'accompagne les photos de ces contextes de remploi et nous pouvons imaginer que les noms de ces lieux étaient déjà perdus dans la tradition populaire à l'époque des prospections. La MAIA a en outre inventorié trois plaques qui faisaient partie des objets exposés à l'Antiquarium de Rawza (n<sup>os</sup> cat. 212-214),<sup>480</sup> ainsi que sept plaques fragmentaires dont le lieu de découverte n'est pas précisé (n<sup>os</sup> cat. 215-221). Enfin, trois plaques ont été achetées par la mission au bazar de Ghazni en 1958 (n<sup>o</sup> cat. 222-224). Parmi les inscriptions conservées sur les seize plaques que nous venons d'énumérer, dix sont inédites.<sup>481</sup>

Les quatre dernières plaques ne sont pas incluses dans la documentation de la mission : deux font actuellement partie de la Collection de Nasser David Khalili à Londres (n<sup>os</sup> cat. 225, 226) ;<sup>482</sup> les deux restantes sont parues dans des catalogues de ventes aux enchères (n<sup>os</sup> cat. 227, 228).<sup>483</sup> Nous avons choisi d'insérer ces éléments dans notre catalogue sur la base de leur similarité avec les autres plaques du corpus.



Cette vision d'ensemble sur les provenances des plaques composant notre corpus nous permet de constater que ces matériaux ont subi de nombreux déplacements et remplois, à la fois à l'intérieur du palais et dans des structures plus tardives, notamment, les tombeaux et les *ziyāras* de l'aire entière de Ghazni. Malheureusement, nous ne pouvons pas dater de

---

<sup>480</sup> Bombaci 1966, p. 63. Sur ce musée, fondé avant le début des campagnes archéologiques, voir aussi 1.1.1, 9.1.3.

<sup>481</sup> Cf. n<sup>os</sup> cat. 210, 211, 125, 216-221, 224.

<sup>482</sup> Rugiadi (sous presse), p. 8-11. Voir *Ibid.* une lecture des inscriptions persanes par Manjeh Bayani.

<sup>483</sup> Bonhams 2003, n<sup>o</sup> 253, p. 85 ; Sotheby's 2015, lot. 307. Les lectures proposées sont commentées et corrigées dans notre catalogue.

manière certaine les structures de ces monuments funéraires qui semblent avoir fait l'objet de plusieurs aménagements et élargissements successifs. Néanmoins, nous pouvons supposer que les marbres ghaznavides furent réemployés dans ces *ziyāras* à partir de l'époque post-mongole et jusqu'aux périodes moderne et contemporaine. Les plaques auxquelles nous nous intéressons, aussi bien que de nombreux autres éléments en marbre, étaient probablement exhibés dans ces monuments tardifs comme témoignages de la splendeur et du degré de raffinement artistique atteints dans la ville à l'époque de son passé glorieux, comme l'explique Laviola :<sup>484</sup>

The phenomenon of collecting marbles from ruined Ghaznavid buildings (the palace, mosques, etc.) and their re-use in the *ziyārāt*, gave these pieces a new function in the most revered places Ghazni had at that time. These marble slabs were appreciated as ancient and precious goods no more available in Ghazni. [...] It is understood that they were re-employed with a mainly decorative purpose – and in a fortuitous order, in spite of any epigraphic logical sequence; on the other hand, they also played a role in glorifying coeval spiritual greatness through ancient splendour

La multiplicité des provenances soulève également une question cruciale, à savoir : est-ce que toute plaque à décor tripartite avec inscription en langue persane et écriture coufique faisait originellement partie du décor architectural d'un seul et unique palais ?

Comme nous l'avons montré plus haut (5.1.1), 500 à 530 plaques devaient composer à l'origine le lambris de la cour centrale du palais mis au jour par les fouilles. L'uniformité générale des dimensions et des décors qui caractérisent les plaques réunies dans notre corpus constitue une preuve en faveur de l'hypothèse que tous ces éléments dérivent d'un même contexte archéologique. La fréquentation du site du palais à l'époque post-mongole étant prouvée par la présence de plusieurs structures tardives, nous pouvons admettre que les matériaux composant le décor d'origine aient été enlevés et déplacés dans la ville au fil du temps.

Cependant, le réemploi de plaques identiques à celles du palais dans des lieux divers, parmi lesquels des *ziyāras* plutôt éloignées du site, pourrait suggérer que le même modèle de plaque était adopté dans le décor architectural d'un ou de plusieurs autres monuments datant de l'époque ghaznavide. Cette deuxième hypothèse peut s'appuyer, d'une part, sur le constat

---

<sup>484</sup> Laviola 2015, p. 48, 49.

que les plaques « dado 14 » correspondent à la typologie de marbres la plus répandue au sein de la documentation archéologique de Ghazni et, d'autre part, sur les témoignages des sources qui font allusion aux nombreuses résidences royales de la capitale ghaznavide (1.3.1, 1.3.2, 4.2.1).

En l'état actuel, nos recherches n'ont pas permis d'établir un lien entre les provenances des plaques et leur appartenance éventuelle à des textes épigraphiques ornant des bâtiments particuliers. Par conséquent, la question de l'existence à Ghazni d'un ou de plusieurs lambris comportant une inscription persane en lettres coufiques reste ouverte. Par ailleurs, les nombreuses plaques qui étaient remployées à l'intérieur et à l'extérieur du palais, fournissent un cas d'étude de première importance concernant le phénomène du remploi des marbres ghaznavides dans l'architecture funéraire de la ville post-mongole.

Dans les prochains chapitres nous allons proposer une analyse approfondie de la forme et du contenu des inscriptions du corpus. Toutes les données dont nous disposons, et que nous avons analysées de manière ponctuelle dans les fiches du catalogue, seront recoupées – en dépit de la provenance des plaques – afin de dégager les caractéristiques communes et les divergences qui émergent de l'ensemble du répertoire.